



FÉDÉRATION DES CHASSEURS DU BAS-RHIN

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE POUR LE TRANSPORT DE LA VENAISON ET DES ÉCHANTILLONS DE TRICHINE* **(annexe à l'attestation de déplacement dérogatoire)**

En application de l'Arrêté Préfectoral en date du 5 novembre 2020

En application de l'Arrêté Préfectoral en date du 4 novembre 2020, article 3.2

Je soussigné(e)

Adresse

Locataire ou Président ou Organisateur de la chasse collective

Sur le lot ¹

Certifie que le déplacement de

Mme/M

Est lié au transport de la venaison ou des échantillons servant à la recherche de larves de trichine, prélevé dans mon lot de chasse cité ci-dessus à des fins de régulation des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts et espèces soumises à plan de chasse.

Fait à, le

Signature

*Les Kits trichine peuvent être commandés auprès de la FDC 67 via <http://fdc67.fr/analyses-trichine/>

¹ Lot communal ou domanial ou réservé